

Jacqueline MARCONI
Maire Adjointe
Présidente du Conseil de Quartiers Ouest

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST

DU 16 juin 2016

Etaient présents :

Collège élus : Jacqueline MARCONI (Présidente) Geneviève BONNISSEAU, Christian DE BARROS, Brahim MESSACI.

Représentants de la GUV, GUP : Eddy JOURDE, Pierre STOUVENEL.

Collège des habitants, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Maryse GRESSOT, Jeannine LEDUC, Nicole PRULIERE.

Collège des acteurs sociaux économiques : Téta BEN DAVID, Philippe DAOUT (Vice-Président du conseil de quartiers), Jocelyne BRUNEAU, Vincent CHARLOT, Eugenia FROBERT, IAFRATE Albert,

Administration : Lucie PLANTADE.

Excusés : Frank BANNER, Michel FROBERT, Elisabeth GAUTHREAU, Abdé NASSIB.

En ouverture de séance, Madame Jacqueline MARCONI remercie les personnes présentes et rappelle que c'est le dernier Conseil de Quartier. Elle donne lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

- **Approbation du compte- rendu**
- **Suivi des demandes et suggestions**
- **Echange avec le public**
- **Informations générales :**
 - Points éducation/enfance
 - Tour de table - bilan /perceptive
 - Renouvellement du Conseil de Quartier
 - Proposition de la dénomination du T12
- **Projets et travaux**
 - Point sur les travaux Parc MELIES
 - Avancements des différents projets/chantiers dans le quartier
- **Fêtes animations :**
 - Bilan des événements /animations à venir
 - Inauguration de la place Gaston VIENS ex du Fer à Cheval et du Centre Administratif
 - Les sorties d'été

I – APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II – SUIVI DES DEMANDES ET SUGGESTIONS

Madame Jacqueline MARCONI apporte des éléments de réponses aux questions posées lors de la dernière séance.

- **Le buste de Georges Méliès :** Les Orlysiens vont bientôt le retrouver. Il a été soustrait aux convoitises. L'architecte qui a effectué la requalification du Parc Méliès nous soumettra une place dans le Parc.
- **Propreté dans la Ville :** **Madame Jacqueline MARCONI** indique que la propreté dans la

Ville est l'affaire de tous.

- **Stationnement rue du 11 novembre** : des verbalisations ont été dressées. A ce jour le propriétaire de « Sud Radio » refuse l'installation de bornes anti stationnement.
- **Graffitis** : l'état du mur rend difficile le nettoyage. Cela pourrait l'endommager encore plus.
- **Bornes de tri du verre**: projet de modification des bornes existantes en tri borne dans la rue de la croix.
- **Les difficultés de rendez-vous dans les Centres Médicaux Calmette et Méliès**: Une réflexion générale est en cours, nous avons lancé une étude diagnostic de santé pour améliorer l'organisation et offrir un Centre Médical répondant aux besoins des Orlysiens.
- **Stationnement école Jean Moulin** : Les stationnements sauvages sur l'Avenue de la Victoire ont provoqué des ornières importantes aux pieds des arbres. Nous travaillons avec les Services Techniques pour apporter une solution.
- **Le débouché du sentier des Vignes** sur l'Avenue de la Victoire dangereuse pour les enfants. Nous apporterons une solution.
- **Bac de tri des déchets distribué début avril**: Il avait été évoqué des difficultés de manipulation des séniors par rapport aux bacs. Pas de retour à ce sujet.
- **Des chiens sans laisse dans le Parc Méliès** : Pour sensibiliser les propriétaires des chiens, un article va paraître dans le journal « Orly Notre Ville », pour rappeler que les chiens en promenade doivent être tenus en laisse.
- **Ruelle aux chiens** : la parcelle a été clôturée ne donnant plus d'accès aux personnes étrangères (concernant nuisances sonores et occupation de l'espace).
Monsieur Albert IAFRAT informe que cela n'a pas tout réglé. Il propose une fermeture des accès à la ruelle. Cette ruelle n'est pas nettoyée et est utilisée comme lieu de dépôts sauvages.
- **Madame Jocelyne BRUNEAU** fait part qu'au Clos Marcel Paul, les habitants de Villeneuve Le Roi viennent déposer leurs déchets dans le lotissement.

III. INFORMATION GENERALE

a - Point secteur éducatif

Madame Imène BEN CHEIKH, Maire adjointe en charge du secteur enfance/éducation fait le point :

○ **La carte scolaire** : ce sont les moyens alloués par l'Education nationale aux écoles de la Ville. A ce sujet la ville a sollicité plusieurs ouvertures de classes. Quelques dossiers restent en attente (école maternelle Jean Moulin avec une moyenne par classe à la rentrée de 30 élèves voire 31, la maternelle Marcel Cachin qui est située en zone d'éducation prioritaire (REP+). Cela induit que les moyens pour ces écoles devraient être au rendez-vous. Ce n'est pas le cas puisque la moyenne/classe serait à la rentrée de 27/classe. D'autres ouvertures sont en suspend également : élémentaire Joliot Curie et Romain Rolland B. On note toutefois les ouvertures de classes suivantes : élémentaire Jean Moulin, élémentaire Marcel Cachin B, élémentaire Romain Rolland A, ouverture à la maternelle Joliot Curie du 3ème pole accueillant les enfants de moins de 3 ans).

○ **Point portail famille** : Une souplesse est laissée jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il permet une meilleure gestion et l'adaptation des moyens nécessaires. Il s'agit de mieux gérer les besoins tout en apportant un service de qualité.

Quelques changements pour la rentrée scolaire :

- Inscription une semaine à l'avance au lieu de s'inscrire par période comme précédemment,
- Mise en place de la post facturation,
- Application de la majoration si pas d'inscription au préalable,

○ **Conseil d'enfants** : **Madame Imène BEN CHEIKH** rappelle la mise en place du conseil d'enfants et souligne le travail intéressant mené avec eux. Elle informe que trois commissions ont été créées (commissions solidarité, commission environnement/sécurité, commission restauration scolaire).

Monsieur Vincent CHARLOT se félicite de la coopération entre le Conseil d'enfants et les seniors.

○ **Rappel distribution de la pochette de rentrée scolaire** : un bilan d'utilisation de la pochette a été dressé, suite aux retours des enseignants et parents, le contenu a été modifié en conséquent.

o **Budget rectificatif** : les programmes scolaires vont changer, la collectivité va investir dans le renouvellement des manuels scolaires soit 72 000 euros.

o **Travaux** : il va être procédé durant les congés d'été à la réfection du sol du réfectoire élémentaire Jean Moulin. Le mobilier du restaurant sera également changé et livré après les vacances de la Toussaint.

Madame Eugénia FROBERT se félicite des modifications apportées au portail famille. Elle rappelle que le portail famille s'adresse aussi aux seniors. Enfin elle déplore les augmentations importantes de tarifs.

Monsieur Vincent CHARLOT indique qu'il y a un certain nombre de seniors qui n'ont pas internet ce qui pose problème. Il trouve que c'est une bonne chose que les différentes personnes paient en fonction de leurs ressources. Il souligne qu'il y a nécessité d'avoir également une concertation avec les seniors. Il a l'impression que le système a été pensé pour les familles sans tenir compte des seniors.

Madame Imène BEN CHEIKH informe qu'il y a un service dédié aux seniors. Celui-ci a travaillé sur la mise en place du portail famille.

Madame Maryse GRESSOT fait remarquer que sur le portail famille, les tarifs ne sont pas affichés.

Madame Teta BEN DAVID indique que pour les seniors certaines charges ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Madame Imène BEN CHEIKH indique qu'en ce qui concerne la tarification, le mode de calcul permet plus d'égalité de traitement envers les usagers. La base de calcul reste la même : le quotient familial via la CAF. Elle rappelle qu'un repas tout compris revient à la Ville à 16 euros.

Monsieur Yann GILBERT indique qu'entre les tarifs pratiqués sur l'année 2014/2015 et ceux de l'année 2015/2016, l'augmentation s'est répercutée sur tous les utilisateurs.

Madame Imène BEN CHEIKH répond qu'un sondage a été fait auprès des représentants de parents d'élèves sur cette question d'augmentation. 50% ont subi une augmentation et 50% ont vu leur tarif baisser.

Monsieur Yann GILBERT indique que pour les séjours vacances ce n'est pas le cas.

En ce qui concerne les ouvertures de classes, **Monsieur Yann GILBERT** montre son inquiétude avec l'arrivée potentielle de 260 familles sur le quartier. Les infrastructures sont insuffisantes. Il demande quand la collectivité va-t-elle mettre un plan d'agrandissement ou de construction d'équipements ?

Madame Imène BEN CHEIKH fait part qu'une étude est en cours, la ville anticipe ces évolutions démographiques. Début juillet un retour sera fait sur cette étude.

La suppression de la classe Ulis sur Jean Moulin va permettre de libérer un espace classe. Cette classe Ulis étant transférée sur l'école Marcel Cachin A.

Monsieur Yann GILBERT demande également si la classe de danse qui va être rénovée à l'école des Arts sera ouverte en septembre ? Il précise qu'actuellement les enfants se changent dans les couloirs parce qu'il n'y a pas d'endroit pour les filles.

b - Echange avec le public

- o **Place de la gare** : En venant de la Société générale pour aller à la gare, deux arbustes gênent la visibilité. Cela oblige à s'engager sur le passage piéton. Demande à ce que les deux arbustes soient déplacés.
- o **Mur antibruit** : Les luminaires vont-ils être changés le long de la rue du 11 novembre ? Il faut penser à l'éclairage, qu'il soit en rapport avec la hauteur du mur et qu'il sécurise ce site.
- o **Constat de la présence de rats** : **Madame Jacqueline MARCONI** informe qu'une dératisation a été faite dans la partie haute du Quartier Ouest.
- o **Incivilités** : Le sens unique en haut de la rue des Aubépines n'empêche pas les incivilités. Des gens continuent de stationner dans le coin de la rue Parmentier/Aubépine.
- o **Bancs places de la gare** : Il n'y a aucun banc pour se poser.
- o **Parking allée des Charmilles** : Où en est-on ?

Madame Jacqueline MARCONI informe que le projet est en réflexion.

Une personne du public pense que cela va apporter des nuisances si l'on aménage un carrefour.

Elle indique que les riverains vont faire une pétition pour montrer leur désaccord. Ils ne veulent pas de route traversante de l'allée des Charmilles à l'avenue de l'aérodrome. La création de cette route, risque d'être source d'accidents. Il faut savoir que la rue des Charmilles est déjà signalée comme telle. **Monsieur Philippe DAOUT** prend la parole au nom de l'Association du parc de la

cloche, qui n'est pas opposée au parking mais à la sortie sur l'allée des Charmilles. Il suggère de travailler autour de cette question.

c - Tour de table des conseillers (Bilan/perspectives)

Madame Jacqueline MARCONI propose aux Conseillers de quartier de faire un bilan des deux années écoulées et d'exposer ce qui pourrait être amélioré.

Monsieur Philippe DAOUT pense qu'une réflexion générale sur les conseils de quartier doit être entamée pour les faire évoluer. Le conseil de quartier est une première forme d'échange avec les Orlysiens. Peut-être réfléchir à des réunions de travail pour les conseillers en dehors des réunions de conseil de quartiers. Il souligne la participation du public aux différents conseils de quartiers et s'interroge sur l'implication des Orlysiens à la vie de leur Ville. Avoir moins de public peut signifier que des réponses sont apportées aux questions posées. Pour autant, la place de celui-ci est importante, il faut capter son attention.

Madame Teta BEN DAVID : les conseils de quartier ont apporté des choses positives.

Monsieur Albert IAFRAT : il s'agit de son 2^{ème} mandat. Dans l'ensemble c'est positif, mais ce qui gêne le plus c'est d'être obligé à chaque fois de répéter les mêmes demandes. Le conseil de quartier est un bon outil de démocratie de proximité, mais il faut qu'en aval les questions soient traitées.

Monsieur Philippe DAOUT explique que les informations sont remontées, il ne faut pas croire que ce n'est pas suivi.

Madame Maryse GRESSOT : reconnaît le côté positif du fonctionnement du Conseil de quartier mais pense également que les choses n'avancent pas toujours rapidement.

Monsieur Pierre STOUVENEL souligne que le Conseil de quartier est très important car il se déroule en présence des habitants. Il se félicite que certaines améliorations sont prises en compte.

Madame Jocelyne BRUNEAU indique que le démarrage a été difficile mais qu'aujourd'hui ça va mieux. En revanche elle regrette que des sujets qui ne font pas partie du Conseil de quartier soient abordés.

Monsieur Eddy JOURDE trouve que beaucoup de gens s'intéressent à la vie des quartiers. Le travail mené est conséquent même si ça ne va pas aussi vite qu'on le souhaite. Très positif.

Madame Geneviève BONNISSEAU revient sur le choix de la végétalisation de la Ville. Il a été décidé de ne plus utiliser de désherbant à l'exception du stade. Il s'agit d'un choix politique et environnemental.

Monsieur Christian DE BARROS pense que les Conseils de quartier sont indispensables pour la vie de quartier. Chaque quartier à son autonomie, sa particularité. Il se pose la question de savoir comment la Ville peut faire évoluer les Conseils de quartier pour les rendre plus attractifs (changer la formule, changer de contenu...). L'avis de tous est le bienvenu.

Monsieur Brahim MESSACI revient sur plusieurs points :

- **Les ralentisseurs** : Cette question réveille des interrogations. Les ralentisseurs ne sont pas la solution. Il faut s'organiser pour avoir une réflexion qui prend en compte tous les besoins.
- **Portail famille** : Il touche tout le monde mais il n'est pas intuitif dans sa présentation.
- **Prochain Conseil municipal** : Un rapport va passer pour la coupe de 14 arbres dans Parc Méliès (maladie)
- **Canicule** : On est tous exposé aux problèmes de canicule. Un point de vigilance pour les personnes qui nous entoure va être fait.
- **Sur le bilan** : Apprécie les points d'échange avec le public et souhaite un peu plus de temps pour celui-ci. Se félicite qu'il y ait un retour sur les questions posées.
- **Utilisation du budget** : Pas assez transparent.

A ce sujet, **Madame Jacqueline MARCONI** informe qu'un groupe de travail pour le budget sera créé.

- **Renouvellement des conseillers de quartier** : inciter les jeunes adultes à candidater sur les conseils de quartier.

Enfin il termine en soulignant que la participation aux différentes réunions de Conseil de quartier était agréable, les échanges cordiaux.

Monsieur Thierry CHAUDRON : remercie l'investissement des élus pour leurs réponses et explications apportées aux projets. Il ajoute que le Conseil municipal est une instance politique, le Conseil de quartier une instance d'échange, de débats avec la population.

Il remercie Madame Imène BEN CHEIKH de son intervention lors de ce conseil. Il aimerait que ce genre d'intervention soit plus fréquent. Il souligne la notion d'échange, la parole donnée de plus en plus au public. Même si tout n'est pas parfait, il y a tout de même des réponses données.

Globalement il tire un bilan positif mais pense qu'il ne faut pas se tromper de débat et d'instance. Le Conseil de quartier doit exclure toute forme de problématique personnelle. Ce n'est pas une tribune politique. Un devoir de réserve doit être observé.

Madame Jeanine LEDUC trouve qu'il y a beaucoup de choses positives. Elle revient également sur les commerçants et pense qu'il faut les faire vivre en allant s'achalander chez eux, notamment pour les nouveaux commerces. C'est comme cela que la rue du commerce continuera à vivre.

En ce qui concerne l'élagage des arbres, elle s'interroge sur le fait qu'il soit réalisé au mois de juin alors qu'en principe cela se fait plutôt en novembre.

Sur la question du mur antibruit elle souligne que cela va assombrir, qu'il faut donc anticiper l'éclairage. On permettra ainsi à la pharmacie d'avoir moins de braquages et la rue sera sécurisée.

Monsieur Yann GILBERT trouve que le binôme Présidente et Vice-Président fonctionne bien. Il y a également une bonne volonté de faire les choses.

Il se demande qu'elle est l'efficacité si l'on est dans une même instance sur plusieurs années ? Est-ce que ça fait évoluer les choses ? Il trouve que dans la composition du conseil de quartier, la représentativité des élus est trop forte (6 élus) par rapport à la proportion du collège habitants (8). Les élus ont leur propre plateforme, leur instance, leurs réunions. Avoir au sein du Conseil de quartier, des personnes qui n'ont pas d'engagement politique peut être un point positif.

Il trouve l'échange avec le public essentiel mais souhaite néanmoins travailler en instance plus fermée sur certains points (circulation, infrastructures...) afin d'éviter des débats trop lourds.

Madame Eugénia FROBERT : l'échange, le dialogue l'écoute sont positifs. Une Ville ne peut grandir et exister que grâce à ses habitants. Elle se dit ravie d'avoir fait partie du Conseil de quartier.

Monsieur Vincent CHARLOT : Le Conseil de quartier a un rôle fondamental qui est l'échange avec la population. Par rapport à la politique municipale, le Conseil de quartier a une vue sur les multiples aspects de la vie quotidienne. Il pense que deux ans c'est trop court pour un mandat de conseiller de quartier. Il souhaite qu'au prochain mandat municipal la durée du mandat de conseiller de quartier soit allongée. Cela permettrait de voir plus loin par rapport à la politique municipale.

d - Renouveau des conseils de quartier

Madame Jacqueline MARCONI : Concernant l'information du renouvellement un article paraîtra dans le journal « Orly Notre Ville » du mois de juillet. Les candidatures seront closes dès le 10 septembre. Il est important d'avoir une participation des jeunes adultes aux conseils de quartier et de les motiver à candidater.

Elle remercie les membres du Conseil de Quartier pour leur participation active et leur témoigne sa reconnaissance.

e – Dénomination du T12

Madame Jacqueline MARCONI informe qu'ils existent 12 établissements territoriaux, plus Paris. Des transferts de compétences sont en cours (gestions des déchets ménagers, plan climat, aire, énergie, plan local d'urbanisme, assainissement de l'eau, équipements culturels et sportifs, action sociale, Politique de la Ville).

Le territoire T12 est composé des villes suivantes (Ablon, Arcueil, Athis Mons, Cachan, Chevilly La Rue, Choisy le Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry sur Seine, Juvisy, Kremlin Bicêtre, L'Hay Les Roses, Morangis, Orly, Paray Veille Poste, Rungis, Savigny S/Orge, Thiais, Villejuif, Villeneuve Le Roi, Viry Chatillon, Vitry S/Seine, Villeneuve St Georges, Valenton).

Elle rappelle également le lancement d'un appel à proposition pour le nom du territoire T12 :

Monsieur Thierry CHAUDRON a fait les propositions suivantes : (Orly, Référence à l'aura international d'Orly, par la présence de l'Aéroport International).

Choix 1 : Porte du Sud Orly : Porte du Sud : Référence au positionnement au Sud de partie pour le seul Territoire qui touche la capitale (Porte d'Orléans, Porte de Choisy) et qui étend ses limites à la frontière du Grand Paris vers l'Essonne,

Choix 2 : Bièvre Seine Sud Orly (BSO) : référence aux vallées de la Bièvre et de la Seine, deux axes d'eau du Territoire,

Sud pour le positionnement du T 12 au sud du Grand Paris,

Choix 3 : Axes Seine Sud Orly, avec A.S.S.O. ou ASSO,

Référence aux 2 grands axes routiers A6 A et B, et l'ex N7 inscrite dans la mémoire collective des Parisiens et d'Ile de France,

Référence à la Seine entrante par le T12 vers Paris,

Sud pour fixer le T12 dans le Grand Paris et sa partie sud,

Monsieur Vincent CHARLOT a fait la proposition suivante : Paris Sud ou Grand Orly.

IV – PROJETS ET TRAVAUX

- **Parc Méliès** : Madame **Jacqueline MARCONI** indique que la nouvelle entrée du parc a été réalisée. Un nouveau mobilier a été mis en place. A la demande des seniors, des bancs supplémentaires seront posés prochainement. Les travaux du parc devraient être terminés en 2018. Le parc sera fermé la nuit. Il reste aujourd'hui des travaux à réaliser comme le revêtement du stade en synthétique, la nouvelle entrée à partir de l'avenue de la Victoire. Ces travaux se dérouleront de juin à septembre. **En 2017** : aménagement de l'allée qui longe le lac et la rue du Maréchal Joffre, réfection du mur, éclairage public etc... **En 2018** : aménagement des allées autour du Château, de l'Orangerie et du stade, espaces verts et éclairage public.
- **Ferme Marais** : Ce projet est en cours de réalisation, le permis a été accepté le 13 mars 2016. Il est consultable. La démolition est en cours. Une information a été distribuée dans les boîtes aux lettres en mai afin de prévenir que le parking allait être neutralisé.
- **Construction rue Maréchal Foch** : construction exécutée par Valophis de 6 logements à caractère social. Ces constructions jouxteront la « maison bourgeoise ». La petite maison en ruine sera réhabilitée. Les travaux devraient démarrer fin 2016. Le permis est délivré depuis le 27 février 2016. Il est consultable.
- **Point extension de la société AMORINO** : l'entrepôt sera démoli prochainement et les conteneurs pour le verre seront déplacés.

V – BILAN EVENEMENTS

- **Fêtes de voisins** (27 mai 2016) : elle a été réalisée sur la place de l'Orangerie, grâce à l'implication de Madame Eugénia FROBERT et des habitants, mais également aux Tourelles et au parc de la cloche.
- **Fête de l'eau** (28 et 29 mai 2016) : festival qui a lieu sur les bords de Seine. **Madame Geneviève BONNISSEAU** indique que l'édition 2016 était la dernière. L'EPT (T10, T11, T12) reprendra peut-être ce festival mais on ne sait pas sous quelle forme.
- **Fêtes de la ville** (03, 04, 05 juin) – festival des arts de la rue : les festivités se sont déroulées au Parc Georges Meliès.
- **Hors les murs** : l'initiative de 2016 est reconduite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.